

Mission d'accompagnement du PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL du Grand Clermont et du PNR Livradois FOREZ



Compte rendu Atelier Thématique / Axe Foncier PAT Grand Clermont – PNR Livradois Forez 28/11/2017 à Chabreloche

Rédaction :

Cécile POUSSARD (Grand Clermont), Eloïse DESCAMPS / Claire RUSCASSIE (Solagro)

1. Synthèse du diagnostic/prospective et échanges	3
1.1 Synthèse du diagnostic/prospective	3
1.2 Synthèse des échanges	5
2. Synthèse des contributions par enjeu	7
2.1 Synthèse des actions formulées lors de l'atelier foncier.....	7
2.2 Enjeu "Préservation des terres agricoles"	8
2.3 Enjeu "Installation agricole et accès au foncier"	10
2.4 Enjeu "Dialogue entre acteurs"	11
3. Annexe1 : contributions des participants / les post it.....	13
4. Annexe 2 : liste des participants	17

1. Synthèse du diagnostic / prospective et échanges

1.1 Synthèse du diagnostic / prospective

Les diaporamas de présentation et témoignages sont joints à ce compte rendu.

Introduction générale

Accueil par l'élu de la Commune de Chabreloche qui rappelle l'importance des thématiques du PAT : manger sainement avec une agriculture rémunératrice.

Objectifs des ateliers : définir un jeu d'actions concrètes à mener dès demain pour faire face aux enjeux sur les différents axes, de la production à la consommation.

Rappel sur la démarche

Elaborer un PAT, c'est construire ensemble une stratégie pour augmenter, sur le territoire, la consommation de produits locaux, issus d'une agriculture rémunératrice pour l'agriculteur et respectueuse de l'environnement. Cette stratégie cherchera à mettre en coordination et en cohérence les actions déjà existantes et à en identifier de nouvelles à mettre en place.

Une démarche structurée en six axes : foncier, production, transformation, distribution vers la restauration individuelle, distribution vers la restauration collective, consommation.

La **démarche prospective**

Si les tendances, actuellement en cours sur le territoire, se poursuivent, on parviendra, en 2050, à une situation qui n'est pas satisfaisante sur le territoire :

- Assiette non conforme aux recommandations du Programme National Nutrition Santé (PNNS) : impacts en termes de santé et d'environnement
- Chute des cheptels, spécialisation en viande bovine, diminution des prairies
- Réduction insuffisante des émissions de gaz à effets de serre
- Diminution de l'autonomie alimentaire
- Risque sur l'emploi agricole et les filières agro-alimentaires.

Un travail à partir du scénario Aferres permet d'imaginer un futur plus souhaitable pour le territoire. Le scénario a été élaboré par Solagro en 2015. Il s'agit d'une expertise systémique et chiffrée qui vise à faire concorder des éléments du champ à l'assiette. Il s'agit ici de le territorialiser et d'identifier la pertinence des leviers proposés dans Aferres.

Lors d'ateliers « ferme » portant sur les céréales-grandes cultures et sur l'élevage bovin, la démarche prospective a été appliquée à l'échelle d'une exploitation. Ces ateliers visaient à réfléchir aux types de production possibles sur le territoire ainsi qu'aux techniques de production envisageables. Il en est ressorti qu'il n'existait pas de grosses contraintes techniques pour faire évoluer les productions et techniques agricoles, mais qu'il était nécessaire de faire le lien entre production et demande, et qu'il existait un enjeu de construction d'un modèle économique en qualité et en volume ainsi qu'un enjeu foncier.

A retenir : dans la démarche, souci de valider la démarche avec le premier maillon qui est celui de la production et des agriculteurs. Mais le changement ne doit pas venir que du maillon production, le maillon consommation doit aussi évoluer.

Lors de la plénière, ont été identifiés des enjeux sur chaque thématique. L'atelier d'aujourd'hui doit permettre d'affiner ces enjeux sur le volet « foncier », puis d'identifier les actions déjà existantes ou à faire émerger pour y répondre.

Les enjeux et leviers à 2050

- La consommation et le régime alimentaire
- Les pratiques agricoles et les types d'agriculture
- Foncier : stabiliser le rythme d'artificialisation des sols.

Les enjeux identifiés autour du foncier

- Favoriser l'installation
- Préserver les terres agricoles de l'urbanisation : superficies et qualité agronomique
- Rassembler les acteurs sur la question du foncier
- Optimiser l'existant (lien avec l'axe production)

Objectif de l'atelier : identifier les acteurs et les actions existantes/à initier

Les éléments de diagnostic foncier sur le territoire PAT

Le territoire compte environ 150 000 ha de Surfaces Agricoles Utiles (SAU). Une érosion régulière a lieu depuis les années 70 (perte de 35 000 ha de SAU) ; cette tendance se poursuit. Il est à noter un problème de disponibilités des données à l'échelle du grand territoire (source Corin land cover) qui tend à sous-estimer le phénomène, particulièrement en milieu rural (de 40-50%).

- Sur le Grand Clermont : le territoire est soumis à une pression foncière et une artificialisation des sols ; les élus sont mobilisés sur ces questions.
- Sur le PNR : la pression de l'urbanisation y est moindre. Il est constaté un recul des surfaces agricoles au profit de la forêt.

Le scénario tendanciel à 2050 montre une réduction de 10% de la SAU qui se décompose de la manière suivante :

- -10% céréales,
- +10% fourragères,
- - 25% prairies permanentes.

Le scénario PAT 2050, qui correspond à « un futur désirable et souhaitable », mise sur une augmentation de +15 % des surfaces arables notamment en protéagineux, luzerne, oléagineux, betterave.

La démarche PAT doit permettre de vérifier la faisabilité d'un tel objectif et identifier les moyens et actions à mettre en œuvre, dans une logique d'optimisation des systèmes et de synergies des acteurs.

Le paysage et le projet agricole/alimentaire

L'agriculture revêt un enjeu paysager. Des phénomènes d'enfrichement, de fermeture de coteaux sont perceptibles, en milieu urbain comme dans certains villages. Il y a un vrai enjeu de maintien des paysages ouverts, de reconquête d'interstices (maraîchage en ville). Le paysage peut être en cela un outil fédérateur.

Présentation AFOM

- Atouts : un agencement de plaines fertiles et de prairies, complémentaires ; une diversité d'acteurs agricoles impliqués ; une qualité des paysages et du cadre de vie.
- Faiblesses : une pression foncière aux pourtours de Clermont-Ferrand ; des secteurs en déprise agricole ; une réduction des surfaces de prairie naturelle ; peu de partenariats entre acteurs fonciers et collectivités.
- Opportunités : loi NOTRE (renforcement des liens SAFER / collectivités territoriales), demande sociétale.
- Menaces : reprise des exploitations ; difficultés économiques des filières lait et fromage.

1.2 Synthèse des échanges

Question : Quels sont les leviers permettant de remobiliser 10 ha à l'échéance 2050 ?

- ⇒ Les prairies présentent un potentiel. Il est possible d'en transformer une partie en zones de culture, selon les caractéristiques de sol, de pente... Le passé peut être éclairant (prairies anciennement exploitées ou pas).
- ⇒ La diversification des cultures au sein des exploitations est également un levier.

Question : Dans la grille AFOM, la déprise agricole et la notion de foncier disponible doivent être questionnés. Quelles solutions ? Aujourd'hui, il est plus facile de créer une exploitation que d'en reprendre une existante.

- ⇒ Les départs en retraite ne sont pas synonymes de libération du foncier. Les candidats à l'installation trouvent difficilement du foncier. Le foncier libéré contribue soit à l'agrandissement d'exploitation existant, fait l'objet de pressions foncières ou est délaissé au profit de la friche ou du boisement.
- ⇒ Le PNR mène des actions depuis la fin des années 90 : plus de 60 ha ont ainsi pu être remobilisés grâce à une volonté politique et des moyens pour lutter contre le morcellement, remobiliser des espaces boisés au profit de l'agriculture. Cela ne permet pas forcément l'installation de nouvelles exploitations mais contribue à les réorganiser.
- ⇒ La question du foncier disponible induit d'autres questions comme celle de l'accessibilité à l'eau.
- ⇒ De même les questions d'irrigation ne peuvent être déconnectées de solutions agronomiques permettant de réduire les besoins en eau des cultures.

Débat relatif aux menaces qui pèsent sur les filières lait et fromage

La filière lait doit faire face à une baisse des prix, le fromage subit une forte concurrence entre appellations. Ce niveau de tension est perceptible dans les graphiques emplois/ressources : en effet, le scénario tendanciel montre que le territoire pourrait devenir importateur de fromage.

A noter que dans le cadre de cessations d'activités laitières, les quotas laitiers ne peuvent être réaffectés sur une autre laiterie. Par ailleurs, les AOC et AOP ne valorisent pas suffisamment le litre de lait.

Débat : Les objectifs du PAT peuvent être atteints en mobilisant de nouveaux hectares, mais également en optimisant les exploitations existantes (productivité, eau).

- ⇒ Il faut également prendre en considération l'enjeu du changement climatique, travailler la résilience (de plus en plus de rivières en étiage menaçant)
- ⇒ Ex. des prairies qui sont vulnérables au changement climatique : ce n'est pas tant le volume de précipitation global qui pose problème, c'est la répartition annuelle de la pluviométrie. En Savoie, les éleveurs ont développé des stratégies de coopération pour une utilisation optimale des prairies.
- ⇒ Des surfaces sont souvent abandonnées pour des questions économiques et pourtant elles représentent un potentiel important de surfaces de production pour demain.

Débat sur le niveau de saturation des exploitations

Il faut d'abord résoudre la question de la valorisation du litre de lait pour permettre aux agriculteurs d'entrer dans une démarche PAT, car il y a déjà un problème de saturation de la main d'œuvre (de plus en plus de charges de travail). « Sans le levier économique, je ne vois pas comment je peux faire autrement ! ».

Questionnement sur les conflits qui existent entre forêts d'exploitation et terres agricoles.

Comment faire pour influencer les propriétaires forestiers ? Trouver un moyen d'équilibrer cet usage de la terre ?

Présentation de la SAFER : L'installation d'un nouvel agriculteur

Il s'agit d'une société anonyme sans but lucratif, sous tutelle de l'Etat (DRAAF et Trésor public).

La SAFER achète des biens agricoles et ruraux, qu'elle revend à des agriculteurs, des collectivités, des établissements publics ou privés...

Elle dispose pour cela de différents outils de maîtrise foncière :

- L'acquisition : amiable ou préemption
- La location : intermédiation locative, convention de mise à disposition, convention d'occupation provisoire

En moyenne, il faut environ 6 mois pour mener le processus d'acquisition/vente avec la Safer.

La SAFER dispose d'outils de politique foncière durable à destination des collectivités pour :

- connaître le marché foncier rural (Vigifoncier) : transmission des données des notaires, savoir ce qui se vend, à quel prix, identifier les zones de pression foncière
- anticiper l'organisation d'un territoire et des projets : étudier la faisabilité, éviter les conflits d'usage, trouver les terrains, négocier les terrains, faire des réserves, procéder à des échanges, gérer les bien acquis en attente de la réalisation de projets.

2. Synthèse des contributions par enjeu

2.1 Synthèse des actions formulées lors de l'atelier foncier

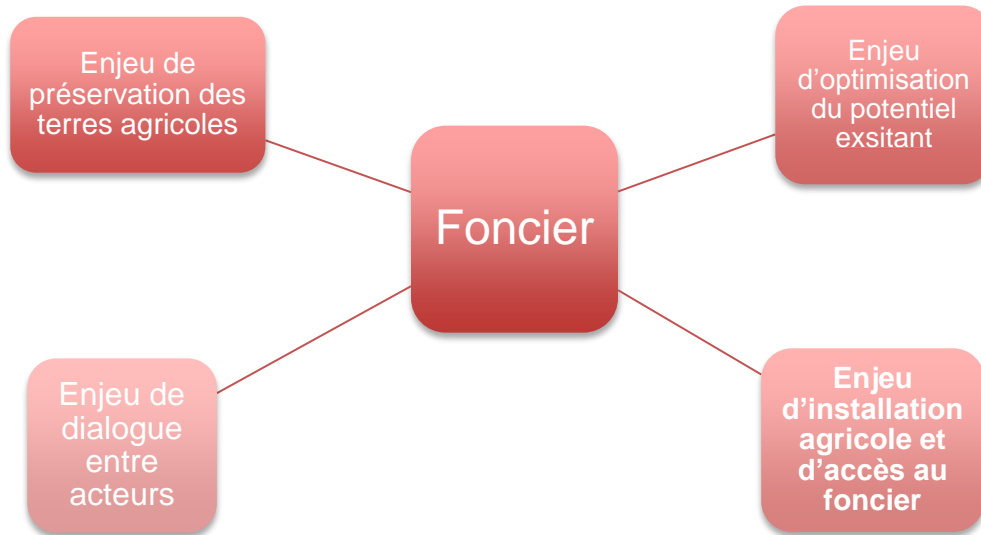
Ci-dessous une liste de 20 actions formulées et pouvant être structurantes pour le futur plan d'action du PAT. Ces actions sont en cours, à développer ou à initier sur la thématique de l'alimentation en lien avec les enjeux Santé, Education, Accessibilité sociale, Lien social, Gaspillage. L'exhaustivité des actions formulées par les participants se trouve en annexes de ce compte rendu. Une analyse par enjeu est présentée dans la suite du document (discussions, acteurs/actions).

Les actions en italiques sont des actions à initier, les autres actions sont déjà en partie ou en totalité existantes et/ou à développer.

	Actions de l'axe foncier
1	Sensibiliser/ former les élus au-delà des commissions PLUI sur les enjeux agricoles, peut-être par une entrée alimentation ou une entrée paysage. Sensibiliser les élus à une approche alimentaire globale (foncier/production/débouchés) en bio si possible
2	<i>Créer un outil de vulgarisation du SCOT ou un document pour poser un langage commun</i>
3	Faire connaître l'exemple de la ferme intercommunale
4	<i>Développer des fermes intercommunales dans une dimension globale : du parcours d'installation à l'approvisionnement local</i>
5	Mettre en lien les porteurs de projet et les producteurs déjà présents sur le territoire
6	<i>Développer le principe de tutorat à tous les projets agricoles (= développement de l'action en cours)</i>
7	Réaliser des diagnostics agricoles en associant un panel d'acteurs locaux et identifier des agriculteurs qui vont partir à la retraite
8	<i>Créer un site unique avec toutes les offres de foncier agricole</i>
9	<i>Ouvrir le réseau foncier aux agriculteurs avec la création d'un « collège d'agriculteurs »</i>
10	Identifier et récupérer le foncier « bloqué » : biens sans maître, biens de section
11	Développer le collectif d'achat foncier pour conforter l'installation de paysans boulangers
12	Mettre en place des Espaces test agricoles (faciliter l'installation), vergers test
13	<i>Développer des solutions de financement dont le financement participatif citoyen</i>
14	Etendre le Réseau agricole avec la participation des communes
15	<i>Définir un cadre juridique favorable au regroupement foncier / taille parcellaire</i>
16	<i>Elaborer un schéma directeur de transmission foncière</i>
17	<i>Créer un outil numérique autour du LIT</i>
18	<i>Optimiser les friches urbaines non polluées</i>
19	<i>Créer des groupes locaux de discussions animés par un collectif d'acteurs associatifs (y intégrer les agriculteurs et forestiers)</i>
20	<i>Echanger autour des questions agricoles et alimentaires dans le Projet métropole</i>

Les participants aux ateliers sont invités à décrire, à travers les fiches actions/mesures, les actions déjà menées ou à initier qui ont été formulées lors de l'atelier. Un modèle est joint à ce compte rendu. Les fiches remplies au format électronique de préférence sont à envoyer au plus tard le 20 décembre 2017 au Grand Clermont (à c.poussard@legrandclermont.fr).

Les contributions sont libres. Elles doivent être en lien avec les enjeux exposés sur la thématique. Ces contributions constituent la matière première du plan d'action du PAT, elles seront ensuite partagées aux différents acteurs et priorisées au regard des objectifs globaux du PAT et des moyens alloués (humains et financiers) lors de la plénière 2 en février 2018.



4 enjeux ont été identifiés :

- L'enjeu de préservation des terres agricoles en surface et qualité agronomique
- L'enjeu d'installation agricole et accès au foncier dans le cas de reprise d'exploitation ou de création de nouvelle exploitation
- L'enjeu de dialogue entre acteurs pour que la question du foncier sous l'angle agricole soit abordée, partagée, comprise largement entre les différents acteurs du territoire.
- L'enjeu d'optimisation du potentiel existant : cet enjeu sera traité plus particulièrement dans l'axe production car il s'agit de réfléchir à la question agronomique et de transition de type de productions sur les terres agricoles existantes notamment prairies/surfaces arables.

2.2 Enjeu Préservation des terres agricoles

a) Les acteurs identifiés

- Agriculteurs
- BIO63
- Collectivités locales (notamment en charge des PLU, PLUI, SCOT)
- Département
- SAFER
- Terre de liens

Les acteurs s'étant positionnés en atelier pour rédiger des fiches actions en lien avec leurs actions en cours ou en projet sur l'enjeu « Préservation des terres agricoles » : Terre de liens, Bio 63, SAFER, Département, PNR Livradois-Forez, Grand Clermont, Réseau Agricole Livradois-Forez

b) Synthèse des actions

Actions en cours identifiées et à poursuivre

Sensibiliser, Connaître

- Etude agricole et foncière (RLV) faite par la SAFER
- Intervention dans les classes pour sensibiliser à l'aménagement des espaces
- Connaître les transactions
- Organiser un suivi environnemental en impliquant des citoyens (enjeu d'évaluation et de sensibilisation)
- Sensibiliser sur l'intérêt de transmettre à des jeunes et en Bio

Programmer, inscrire, décider

- PLUI
- SCOT Livradois-Forez X2
- SCOT - PLUI
- SCOT Grand Clermont

Agir

- Achat collectif de foncier agricole pour pérenniser l'usage agricole sur le long terme

Actions à initier, à définir

Sensibiliser, Connaître

- Sensibiliser/ former les élus au-delà des commissions PLUI sur les enjeux agricoles. Peut-être par une entrée alimentation ou une entrée paysage
- Eduquer les habitants sur les paysages agricoles et l'évolution en lien avec le PAT. Identifier les parcelles à mieux desservir (voirie, optimisation)
- Créer des groupes de partenaires

Programmer, inscrire, décider

- Protéger les terres agricoles (veiller au bon zonage dans les documents d'urbanisme)
- Identifier des zones à conserver
- Exercer le droit de préemption -> création de nouvelles opportunités d'installation

Agir

- Garder des zones agricoles protégées
- Maintenir du bâti avec le foncier en zone peu urbaine
- Informer les structures de l'installation lorsque des transmissions vont libérer du foncier, en particulier en Bio
- Identifier et récupérer le foncier « bloqué » : biens sans maître, biens de section

2.3 Enjeu d'installation agricole et accès au foncier

a) Les acteurs identifiés

- Propriétaires fonciers
- Porteurs de projets
- EPCI/ communes, collectivités
- Ilots paysans
- Réseau Agricole Livradois-Forez
- CELAVAR
- Chambre d'agriculture
- Fédération régionale de l'agriculture biologique
- Bio 63
- SAFER
- Terre de liens

Les acteurs s'étant positionnés en atelier pour rédiger des fiches actions en lien avec leurs actions en cours ou en projet sur l'enjeu « Installation agricole, accès au foncier » : Terre de liens, Bio 63, SAFER, Département, PNR Livradois-Forez, Grand Clermont, Réseau Agricole Livradois-Forez

b) Synthèse des actions

Actions en cours identifiées et à poursuivre

Sensibiliser, Connaître, Partager

- Sensibiliser les élus à identifier le potentiel d'installation sur leur territoire
- Sensibiliser les élus à une approche alimentaire globale (foncier/production/débouchés) en bio si possible
- Mettre en lien les porteurs de projet et les producteurs déjà présents sur le territoire
- Accueillir les porteurs de projets, les informer de la production aux débouchés
- Site internet ERDI Terre de Liens
- Développer le réseau de mise en relation des exploitations à céder et des repreneurs
- Faire connaître l'exemple de la ferme intercommunale - dialogue et opportunités

Accompagner

- Réaliser des diagnostics agricoles et identifier des agriculteurs qui vont partir à la retraite
- Mettre en place des Espaces test agricoles (faciliter l'installation), vergers test
- Constituer un groupe local d'accompagnement autour des nouveaux installés
- Réaliser des diagnostics du potentiel agricole/ agronomique de parcelle pour des installations en bio
- Accompagner techniquement les porteurs de projet (technique, productions et débouchés) (existe en Bio)
- Accompagner le suivi et connaissance des collectivités
-

Agir ensemble

- Développer le collectif achat foncier pour conforter l'installation de paysans boulangers
- Acheter en collectif du foncier pour installation d'arboriculture
- Créer un écopôle comme celui de Pérignat-es-Allier / La Roche Noire
- Acheter en collectif du foncier pour la création de vergers tests

Actions à initier, à définir

- Créer des outils d'accompagnement et veille
- Créer un site unique avec toutes les offres de foncier agricole
- Déployer le travail de veille sur le foncier sur le Grand Clermont (partage par la collectivité)
- Développer les échanges entre les acteurs de l'installation pour faire plus de liens entre offre et demande
- Développer le principe de tutorat à tous les projets agricoles (= développement de l'action en cours)
- Développer des solutions de financement

Agir en tant que collectivité

- Sensibiliser les élus à l'utilisation de leur foncier
- Anticiper pour maîtriser le foncier
- Développer l'acquisition de foncier par les collectivités pour la mise en place de lieux d'expérimentation test, tremplins à l'installation
- Aider les communes à reconquérir des parcelles agricoles qui partent en friche (les outils réglementaires et financiers existent !)
- Stockage de foncier par les collectivités
- Accompagner les installations d'exploitations agricoles collectives
- Développer des fermes intercommunales dans une dimension globale du parcours d'installation à l'approvisionnement local
- Bâtir et aménager des fermes d'essais (pour des jeunes souhaitant se lancer dans l'agriculture par exemple).

2.4 Enjeu dialogue entre acteurs

a) Les acteurs identifiés

- Collectivités
- Elus locaux
- Agriculteurs
- Associations locales
- AMAP
- Citoyens consommateurs
- Association de protection de l'environnement
- Réseau Agricole Livradois-Forez
- CELAVAR
- Bio 63
- Conseil départemental 63
- Terre de liens
- SAFER

Les acteurs s'étant positionnés en atelier pour rédiger des fiches actions en lien avec leurs actions en cours ou en projet sur l'enjeu « Dialogue entre acteurs » : Réseau agricole Livradois-Forez, AMAP, Bio 63, Terres de liens, SAFER

b) Synthèse des actions

Actions en cours identifiées et à poursuivre

- Réaliser un diagnostic foncier en associant un panel d'acteurs
- Etendre le Réseau agricole avec la participation des communes
- Mobiliser un groupe local de citoyens autour d'une acquisition de foncier agricole
- Mobiliser un groupe local d'accompagnement d'un porteur de projet
- Rencontrer les structures de l'installation pour échanger sur les candidats reçus et les opportunités foncières
- Actions menées par Terre de liens
- Définir un cadre juridique favorable au regroupement foncier / taille parcellaire
- Elaborer un schéma direct de transmission foncière
- Créer un outil numérique autour du LIT
- Améliorer les moyens de production pour optimiser la production / le 4T

Actions à initier, à définir

- Créer un outil de vulgarisation du SCOT ou un document pour poser un langage commun
- Mettre en place des groupes de discussion entre agriculteurs et forestiers
- Travailler sur la restructuration du foncier, notamment sur les communes n'ayant pas fait de remembrement
- Optimiser les friches urbaines non polluées
- Echanger autour des questions agricoles et alimentaires dans le Projet Métropole
- Créer des groupes locaux
- Développer une politique d'aménagement foncier concentré
- Ouvrir le réseau foncier aux agriculteurs par un « collège d'agriculteurs »
- Créer des lieux d'échanges sur l'anticipation
- Créer des groupes locaux de discussion animés un collectif d'acteurs associatifs

3. Annexe1 : les contributions des participants : les post it

	Acteurs	Action en cours	- Actions à initier
Enjeu d'optimisation du potentiel existant	<ul style="list-style-type: none"> - Conseillers techniques - Terre de lien - Bio 63 - FRAB - Agriculteurs - Filières - Collectivités 	<ul style="list-style-type: none"> - Préservation des vergers - Soutenir et accompagner les producteurs en place - Limiter l'artificialisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Diversifier les productions - Reconquête des friches - Optimisation de l'accès aux parcelles - Qualité des prairies - Nouvelles techniques : permaculture
Enjeu d'installation agricole et accès au foncier	<ul style="list-style-type: none"> - Ilots paysans - CELAVAR - Terre de liens - Porteurs de projets - Propriétaires fonciers - Chambre d'agriculture - Fédération régionale de l'agriculture biologique - Réseau agri LF - EPCI/communes - collectivités - SAFER - Acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les élus à identifier le potentiel d'installation sur leur territoire - Sensibiliser les élus à une approche alimentaire globale (foncier/production/débouchés) en bio si possible - Achat collectif de foncier pour création de verger test - Espaces tests agricoles (permettre le test d'acte, faciliter l'installation) verger test - Exemple de la ferme intercommunale dialogue et opportunités - Groupe local d'accompagnement autour des nouveaux installés 	<ul style="list-style-type: none"> - développer des fermes intercommunales dans une dimension globale du parcours d'installation à l'approvisionnement local - développer le principe de tutorat à tous les projets agricoles (= développement de l'action en cours) - acquisition de foncier par les collectivités pour la mise en place de lieux d'expérimentation test, tremplins à l'installation - bâtir et aménager des fermes d'essais (pour des jeunes souhaitant se lancer dans l'agriculture par exemple) - développer des solutions de

	<p>- Bio 63</p>	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation de diagnostics agricoles et identification des agriculteurs qui vont partir à la retraite - diagnostics du potentiel agricole/ agronomique de parcelles pour des installations en bio - suivi et connaissance des collectivités - achat collectif de foncier pour installation d'arboriculture - écopôle Pérignat-es-Allier - collectif d'achat foncier pour conforter installation paysan boulanger - accueillir les porteurs de projets, les informer de la production aux débouchés - accompagner techniquement les porteurs de projet (techniques, productions et débouchés) (existe en Bio) - mettre en lien les porteurs de projet et les producteurs déjà présents sur le territoire - site internet ERDI Terre de Liens - développement du réseau de mise en relation des exploitations à céder et des repreneurs 	<p>financement</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagner les installations collectives - créer un site unique avec toutes les offres de foncier agricole - développer les échanges entre les acteurs de l'installation pour faire plus de liens entre offre et demande - anticiper pour maîtriser le foncier - sensibiliser les élus à l'utilisation de leur foncier - aider les communes à reconquérir des parcelles agricoles qui partent en friche (les outils réglementaires et financiers existent) - stockage de foncier par les collectivités - déployer le travail de veille sur le foncier sur le Grand Clermont (partage par la collectivité)
--	-----------------	---	--

<p>Enjeu dialogue entre acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - AMAP - Terre de liens - Associations locales - Citoyens consommateurs - Asso de protection de l'environnement - Elus locaux - CD63 - Collectivités - Agriculteurs - BIO63 	<ul style="list-style-type: none"> - Etendre le Réseau agricole avec la participation des communes - Rencontrer les structures de l'installation pour échanger sur les candidats reçus et les opportunités foncières - Actions menées par Terre de liens - Améliorer les moyens de production pour optimiser la production / le 4T - En cours de transmission, définir un cadre juridique favorable au regroupement foncier / taille parcellaire - Créer un outil numérique LIT - En cours élaborer un schéma directeur de transmission foncière - Groupe local de citoyens mobilisé autour d'une acquisition de foncier agricole - Groupe local d'accompagnement d'un porteur de projet - Diagnostic foncier 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un outil de vulgarisation du SCOT ou un documentaire pour poser un langage commun - Mettre en place des groupes de discussion entre agriculteurs et forestiers - Travailler sur la restructuration du foncier, notamment sur les communes n'ayant pas fait de remembrement - Optimiser les friches urbaines non polluées - Projet métropole - Créer des groupes locaux - Développer une politique d'aménagement foncier concentré - Ouvrir le réseau agricole aux agriculteurs par « un collège d'agriculteurs » - Créer des lieux d'échanges sur l'anticipation, groupe de discussion animé par un collectif d'acteurs associatif
<p>Enjeu de préservation des terres agricoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - établissements porteurs de SCOT - CD63 - Syndicat mixte de PNR LF 	<ul style="list-style-type: none"> - étude agricole et foncière (RLV) faite par la SAFER - PLUI - SCOT Livradois Forez X2 - SCOT PLUI - SCOT Grand Clermont 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser/ former les élus au-delà des commissions PLUI sur les enjeux agricoles. Peut-être par une entrée alimentation ou une entrée paysage - protéger les terres agricoles

	<ul style="list-style-type: none"> - Maires - Collectivités (EPCI) département - Collectivité PLU SCOT - Collectivité en charge de PLUI - Collectivités - Agriculteurs - SAFER - BIO63 - Terre de liens 	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention dans les classes pour sensibiliser à l'aménagement des espaces - Connaitre les transactions - Achat collectif de foncier agricole pour pérenniser l'usage agricole sur le long terme - Organiser un suivi environnemental en impliquant des citoyens (enjeu d'évaluation de sensibilisation) - Sensibiliser sur l'intérêt de transmettre à des jeunes et en Bio - Dispositif timbre-poste 	<p>(veiller au bon zonage dans les documents d'urbanisme)</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier des zones à conserver - zones agricoles protégées - maintenir du bâti avec le foncier en zone peu urbaine - création de groupes de partenaires - informer les structures de l'installation lorsque des transmissions vont libérer du foncier, en particulier en Bio - droit de préemption -> création de nouvelles opportunités d'installation - identifier et récupérer le foncier « bloqué » : biens sans maître, biens de section - éduquer les habitants sur les paysages agricoles et l'évolution en lien avec le PAT - identifier les parcelles à mieux desservir (voirie, optimisation)
--	--	---	--

4. Annexe 2 : la liste des participants

Liste des participants :

NOM	PRENOM	STRUCTURE
Compte	Lucien	PNR Livradois Forez
Grille	Emilie	PNR Livradois Forez - Formation Pays « vallée de la Dore »
Pilon	Rémi	Conseil Départemental 63
Gougis	Noëlle	Ilots Paysans
Lhuillier	Clémentine	Syndicat mixte PNR LF (SCoT)
Lacroix	Dominique	Clermont Auvergne Métropole
Terrisse	Stéphanie	Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole
Rodier	Stéphane	VP PNR LF / TDM
Quemener	Anne-Karine	SAFER
Tassart	Marie	Riom Limagne et Volcans
Tardif	Vincent	Limagrain
Labouré	Marie-Laure	Ambert Livradois-Forez
Cabanel	Florence	Bio63
Duspasquier	Corinne	Terre de Liens Auvergne
Coulon	Frédéric	Solagro
Delorme	Nicolas	Réseau agricole LF
Bonnabry	Thierry	DDT 63
Tholoniât	Sabine	Agricultrice
Poussard	Cécile	Grand Clermont
Clair	Etienne	PNR Livradois-Forez